Résumé du programme "genre et économie"

jeudi 1er janvier 2015

Le programme Genre et économie, les femmes actrices du développement a rassemblé, entre 2009 et 2013, 12 ONG françaises et 30 organisations ouest-africaines au Bénin, Burkina Faso, Mali, Niger, Sénégal, Togo, autour d'un ensemble de projets dans les filières agricoles et alimentaires, artisanales et de l'entrepreneuriat, en milieu rural ou urbain.

Sommaire de cet article

- Objectifs
- Le programme Genre et économie en faits et chiffres
- Le Contexte : des progrès en matière de prise en compte du genre en France
- Genre et économie : un programme pilote
- En Afrique : mécanismes pour le genre, acteurs et actrices
- Quelle organisation pour intégrer le genre dans les projets ?
- La recherche-action : combiner savoir et pratique

Objectifs

D'après son cadre logique initial formulé par le MAEDI, l'objectif général du programme était d'« améliorer et valoriser la situation des femmes dans le développement économique de pays de l'Afrique de l'Ouest au travers d'une meilleure prise en compte de l'égalité femmes-hommes ». Il s'agissait en particulier de « favoriser leur passage à des activités de plus forte valeur ajoutée et le changement d'échelle, favoriser l'égal accès des femmes aux ressources, favoriser la participation des femmes aux instances décisionnelles économiques », avec les composantes suivantes :

– soutenir des projets pilotes genre et développement économique (filières agricoles et agro-alimentaires, artisanat et entrepreneuriat) ;
– renforcer les capacités de femmes et d'organisations de femmes dans le domaine économique ;
– renforcer le plaidoyer pour un égal accès des femmes aux ressources et à l'intégration du genre dans les politiques de développement économique ;
– communication internet et externe, capitalisation finale.

Pour cela, le programme Genre et économie a mis en oeuvre, sur trois ans, une démarche inspirée de la recherche-action. Des interactions ont été établies entre participation, pratique, connaissance et pouvoir : favoriser l'émergence d'une connaissance de soi, d'une perception de la réalité par les femmes et les hommes impliqués directement ou de façon indirecte, mutualiser cette connaissance pour déboucher sur un savoir collectif porteur d'un potentiel de changement social.

Pour favoriser la prise en compte de l'égalité femmes-hommes, des aspects sociaux et de droits humains dans des projets économiques pour la plupart déjà en cours, un pôle genre formé de quatre ONG en France a travaillé en étroite collaboration avec des personnes ou structures ressources dans les différents pays en Afrique de l'Ouest. Des rencontres et des ateliers sous-régionaux ont été organisés chaque année permettant des échanges, des réajustements de projets et une vision plus globale des enjeux des rapports femmes-hommes – y compris au sein des organisations. Des actions de plaidoyer au niveau local ou plus global ont accompagné les apports techniques et économiques, pour renforcer l'autonomisation (*empowerment*) personnelle et collective des femmes.

Les acteurs français de la coopération et de la solidarité internationale sont en général peu familiarisés avec l'approche de genre. En matière de genre et développement, il existe pourtant depuis des années de nombreux outils méthodologiques. Mais pour qu'ils soient réellement appropriés, il faut les mettre en pratique directement sur des projets qui permettent d'en comprendre l'utilité, de les adapter, d'accroître les connaissances. Le programme Genre et économie a mis en oeuvre différentes démarches et outils, tels que les diagnostics participatifs de genre, les budgets temps, les indicateurs* de genre, qui sont présentés à partir d'exemples de réalisation et de points de vue d'actrices et acteurs de terrain.

Le programme Genre et économie en faits et chiffres

- 12 ONG françaises et 30 organisations ouest africaines,
- 11 projets en Afrique de l'Ouest
- 6 pays : Bénin, Burkina Faso, Mali, Niger, Sénégal, Togo
- Secteurs : filières de transformation alimentaire, artisanat, restauration de rue et entreprenariat des femmes
- Consortium Tchiwara : secteur agricole, alimentaire et petit élevage
- Consortium AGLAE : artisanat et entreprenariat, intégrant la restauration de rue
- Un « pôle genre » : associations et personnes ressources françaises et ouest africaines en appui à l'intégration transversale du genre
- Deux ONG françaises chargées d'une capitalisation finale écrite et audiovisuelle
- Budget total : 2,4 millions € sur trois ans dont budget des projets en Afrique : 1 900 000 €
- 1 formation en genre et en plaidoyer en ligne et à l'OIT en Europe
- Des équipements et facteurs de production financés : hangars de stockage et de séchage, équipements et outils pour la vannerie, la poterie, la maroquinerie, le filage, décortiqueuse de céréales, matériels de transformation (karité, sésame, tomate…), moyens de transport (vélos), etc.
- Deux intranet ou wiki pour l'accès interne aux outils pratiques et aux échanges
- Deux sites publics : fsp.enda-europe.org et adequations.org/spip.php ?rubrique340
- 15 000 bénéficiaires des projets

Le Contexte : des progrès en matière de prise en compte du genre en France

Depuis plusieurs années, des acteurs français de la coopération et du développement – institutions publiques et organisations de la société civile – se rendent compte de l'importance d'intégrer des objectifs d'égalité des femmes et des hommes dans les stratégies et les projets.

Il s'agit en effet d'une condition essentielle pour répondre aux orientations en matière de droits humains et pour garantir l'efficacité même des actions. Cette prise de conscience a été favorisée à la fois par les engagements et les méthodologies d'institutions internationales (Nations unies, Union européenne, OCDE, etc.) en matière de genre et par les plaidoyers et les expérimentations de nombreux partenaires des sociétés civiles en Afrique, en Asie, en Amérique latine.

D'où une série d'initiatives récentes visant la concertation, la formation et l'échanges de pratiques : création du réseau Genre en Action, de la commission genre de Coordination Sud, formation des associations françaises au niveau national et en régions – avec la participation de personnes-ressources du Sud – Plateforme Genre et développement, Document d'orientation stratégique genre du ministère des Affaires étrangères et Cadre d'intervention transversal de l'Agence française de développement.

En 2009, le ministère des Affaires étrangères et européennes a mis en place un Fond de solidarité prioritaire (FSP) Genre et économie, les femmes actrices du développement. Il s'inscrit dans le document d'orientation stratégique (DOS) Genre et développement, composante du plan d'action en faveur de l'autonomisation des femmes en Afrique, lancé en décembre 2008 par le secrétaire d'État chargé de la coopération. Le DOS genre a été évalué en 2011 et un nouveau document d'orientation est adopté en juillet 2013 pour la période 2013-2017.

« *Les femmes sont des actrices essentielles du développement. Pour mettre les droits des femmes au coeur de la politique de développement, le Gouvernement adopte une nouvelle stratégie "genre et développement" pour la période 2013-2017. Cette stratégie prévoit une prise en compte systématique d'un objectif transversal "genre" dans les procédures d'élaboration, de suivi et d'évaluation des projets : cette approche intégrée passera dans les partenariats différenciés, en particulier dans les pays pauvres, par une révision de tous les instruments du développement ainsi que par le renforcement des capacités des agents et le soutien à la recherche. La nouvelle stratégie, mise en oeuvre par l'ensemble des ministères traitant de politique de développement et tous les opérateurs, sera évaluée annuellement par le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCE)* ».
Décision n° 5, Comité interministériel de la coopération internationale et du développement du 31 juillet 2013.

Genre et économie : un programme pilote

Le programme Genre et économie avait pour ambition d'accroître l'expertise en genre des ONG françaises et de leurs partenaires ouest-africains, notamment par un mode de gouvernance original : un travail conjoint d'ONG spécialisées dans l'accompagnement économique et technique des femmes et d'associations ou personnes expertes dans l'approche de genre.

Les objectifs étaient les suivants :

– faire évoluer les pratiques et les projets de terrain vers une plus grande efficacité en matière d'autonomisation des femmes et d'égalité femmes-hommes
– former de nouveaux acteurs à l'approche de genre dans le domaine de l'accompagnement économique
– créer ou adapter des outils et des méthodologies spécifiques
– capitaliser l'ensemble des processus pour transmettre ces nouveaux savoirs aux acteurs de la coopération en France et dans les pays du Sud.

En Afrique : mécanismes pour le genre, acteurs et actrices

En Afrique de l'Ouest et plus largement sub-saharienne existent des mécanismes institutionnels pour la promotion du genre au niveau sous-régional et national et de nombreux intervenant-es des sociétés civiles développent des réseaux, des expertises, des plaidoyers.

Un Indice composite de Développement et des Inégalités entre les sexes en Afrique (IDISA) a été créé en 2004 par la Commission Économique pour l'Afrique. Le CILSS (Comité inter-États de lutte contre la sécheresse au Sahel) a publié un document de politique transversale de genre.

Au niveau national, le Sénégal dispose d'une Stratégie Nationale de l'Égalité et l'Équité de Genre, le Bénin d'une Politique Nationale de Promotion du Genre et d'un guide d'intégration du genre dans

les politiques, plans, programmes et projets de développement, le Mali d'une Politique Nationale d'égalité entre les hommes et les femmes, etc.

Au niveau transversal, le projet Dimitra produit des outils sur le genre et les femmes rurales.

Le réseau citoyen Femmes, Droit et Développement en Afrique (WiLDAF/FeDDAF) – Afrique de l'Ouest a été créé dès 1990. Citons également le réseau du développement et de la communication des femmes africaines (FEMNET), l'Association des femmes africaines pour la recherche et le développement (AFARD), le Laboratoire genre et recherche scientifique de l'Université cheikh Anta Diop au Sénégal…

Quelle organisation pour intégrer le genre dans les projets ?

Le programme a reposé sur une stratégie d'intégration transversale de l'approche de genre pour que chaque projet induise des changements socio-économiques vers plus d'égalité des femmes et des hommes. Pour cela, chaque consortium d'ONG a organisé un pôle d'appui en genre composé d'associations françaises expertes travaillant étroitement avec des personnes ou des structures ressources genre identifiées dans les pays ouest-africains concernés. Une concertation a été établie entre les pôles genre des deux consortiums, avec notamment des événements communs. Deux ateliers sous-régionaux ont ainsi réuni l'ensemble des acteurs à Ouagadougou, pour le lancement et le réajustement du programme en 2010, puis pour le début de la capitalisation en 2012.

Le ministère des Affaires étrangères a coordonné un comité de pilotage composé de la chargée de programme genre de la Sous-direction Santé, développement humain, du Service évaluation, de l'Agence française de développement, des ONG cheffes de file des deux consortiums (Enda Europe et Guilde européenne), de l'association Adéquations en charge de la capitalisation et de deux représentantes de Genre en Action en tant qu'expertes indépendantes.

La recherche-action : combiner savoir et pratique

Les trois ans du programme ont constitué une occasion de mettre en oeuvre des démarches s'inspirant de la recherche-action participative, particulièrement indiquée quand on vise des changements sociaux. Il s'agissait de favoriser le lien entre participation des actrices-acteurs, émergence et mutualisation de connaissances – de soi et de l'environnement, individuelles, collectives – suscitées avec l'appui des actions concrètes, débouchant sur un *empowerment*.

Le processus de démarche-action se prête au genre (et vice versa) car pour aller plus loin qu'un simple appui économique et viser un changement, par exemple dans le cas d'un accès et/ou d'un contrôle inéquitable de ressources de production entre femmes et hommes, l'ensemble des acteurs, des ONG d'appui aux femmes actrices des projets, doivent d'abord percevoir ces inégalités, en témoigner, en discuter. Une partie importante du travail des femmes est « invisible », y compris pour elles-mêmes, du fait qu'il est dévalorisé, discontinu, ne bénéficiant pas d'un espace adapté, mêlant reproduction et production et non monétarisé.

Même si le changement n'est pas immédiat, les constats des inégalités sont posés et la prise de conscience de l'existence de rapports de domination et de subordination amorcée.

Copyright © Site de l'Association Adéquations - https://www.adequations.org/spip.php?article2422